

Symposium européen

Scy-Chazelles 7 mai 2011

Des « tournants historiques » à L'Europe inachevée ...

Par Paul Collowald

Ces retrouvailles autour du 9 mai sont toujours une grande joie pour moi, même si, au fil des années, des visages amis ne sont plus au rendez-vous. Ces rencontres sont particulièrement précieuses, car, quelle que soit l'actualité, souvent changeante, nous venons ici, recharger nos accus, pour continuer à progresser sur cette route de l'Europe Unie, tracée par Robert Schuman. Je n'oublie pas que ce travail de longue haleine a été, ici, facilité grâce, notamment, au Département de la Moselle.

La maison de Robert Schuman a pu sortir ainsi du bénévolat, - par définition fragile -, pour être sauvée, puis, consolidée en s'appuyant aussi sur des partenariats solides. Notre rencontre, dans cette salle du Musée, en est une belle illustration, et s'inscrit, en quelque sorte, comme une « levée de rideau », dans le cycle des manifestations de la « Semaine de l'Europe » 2011. Quel chemin parcouru depuis la création par Joseph Schaff de l'« Association des Amis de Robert Schuman » ... Merci de votre venue et de votre fidélité.

Les thèmes du Symposium nous offrent un vaste espace de réflexion. Le titre est interrogatif, et comporte aussi un sous-titre qui va baliser notre parcours : « Défendre l'Europe nécessaire ou construire l'Europe volontaire ? La gouvernance européenne en temps de crise » Vaste programme ...

A l'occasion de la clôture du 60^{ème} Anniversaire de la « Déclaration Schuman », organisée par l'IRSE, le 17 décembre dernier à Paris, vous m'aviez demandé de traiter du « 9 mai : date historique ». Essayant de caractériser les méditations parallèles, - en amont du 9 mai -, de Jean Monnet et de Robert Schuman, qui avaient conduit à cet événement historique, j'avais proposé trois qualificatifs : Hasard ? Nécessité ? Providence ?

Je retrouve aujourd'hui, l'un d'entre eux : l'Europe « nécessaire ». Mais dans le titre du Symposium, on lit : « nécessaire » ou « volontaire », avec un point d'interrogation. Pour ma part, j'ai très envie de remplacer le « ou » par « et », plaidant, pour une Europe nécessaire et volontaire ! Il me semble être, ainsi, dans une continuité, puisque la « Déclaration Schuman » du 9 mai 1950 est pour moi : une vision ; un texte ; une volonté politique. En prenant cette grille de lecture, je voudrais vous entretenir du « sommet européen » de La Haye, des 1 et 2 décembre 1969, qui marque un véritable « tournant historique ». C'était, aussi, une sortie de crise !

J'ai mis les guillemets dans le titre de ma conférence, précisément parce que cette expression « tournant historique » figure dans le communiqué final du Sommet, souvent oublié, et pourtant à l'origine à la fois, de l'Union économique et monétaire ; de la coopération politique et de l'élargissement de la Communauté à Six. Excusez du peu !

A vrai dire, cela n'a pas échappé à quelques historiens, en particulier, à Marie-Thérèse Bitsch, membre du Comité Scientifique de la Maison de Robert Schuman. Au cours de nos nombreuses rencontres, à Strasbourg, à Scy-Chazelles, à Paris ou à Lausanne, nous avons eu l'occasion de pratiquer un fécond dialogue entre l'historienne, qui a eu le privilège de pouvoir plonger dans les archives du Fonds Pompidou et un témoin de ce « tournant historique », car, comme Goethe fut à Valmy, je fus à La Haye, les 1^{er} et 2 décembre 1969, au cœur même du dispositif du célèbre « Ridderzaal ». Pour l'anecdote, je pense que la situation de Marie-Thérèse Bitsch devait être plus confortable que la mienne, car les allers et retours, entre la « Salle des Chevaliers » et la salle de presse, nous faisaient traverser une petite cour, où il gelait, à fendre l'âme. Pour vous préciser mon rôle, j'avais accompagné le Président de la Commission, Jean Rey, en tant que porte-parole de Raymond Barre, Vice-Président de la commission, très largement impliqué dans les travaux préparatoires d'un des dossiers majeurs, celui de la future « Union économique et monétaire ». Mais n'allons pas trop vite, car il faut se souvenir du contexte politique après le départ du Général de Gaulle, au printemps 1969. La Communauté européenne avait connu quelques années mouvementées : échec du Plan Fouchet ; crise de la « chaise vide » ; deux vétos du Général de Gaulle à l'entrée des Britanniques ; sans compter les graves tensions relatives aux pouvoirs d'Euratom ; à l'avenir de la politique agricole commune ; aux relations tumultueuses avec les Etats-Unis, etc. ... Tout cela avait laissé des traces et l'absence de confiance caractérisait bien l'atmosphère.

Alors, Georges Pompidou, candidat à la Présidence de la République, lance déjà entre les deux tours des élections présidentielles, l'idée d'une réunion des chefs d'Etat et de Gouvernement pour une première tentative de déblocage. Message reçu 5 sur 5 à Bonn. Le Chancelier et son Ministre des Affaires étrangères, Willy Brandt, y sont très favorables et le font savoir. Ils se disent même prêts à participer, sans tarder, à une telle réunion, malgré les débuts de la campagne électorale en Allemagne, où les élections au Bundestag sont prévues pour le 28 septembre. Georges Pompidou est élu Président de la République et dès le début du mois de juillet, Willy Brandt, Ministre des Affaires étrangères (parenthèse, et dans quelques mois, chancelier), Willy Brandt se rend donc à Paris. Il va, évidemment, rencontrer Maurice Schumann, Ministre des Affaires étrangères, mais, aussi, le Premier Ministre, Jacques Chaban-Delmas et le nouveau Président de la République, Georges Pompidou.

On perçoit les prémisses d'un futur accord. En effet, du côté français, on veut visiblement s'inscrire dans une continuité affirmée, et dans une forme d'ouverture, à définir. Le triptyque : achèvement, approfondissement, élargissement va alors être lancé. Du côté allemand, on indique trois priorités qui peuvent d'ailleurs constituer un autre triptyque parfaitement compatible : achèvement ; élargissement ; coopération politique. Dans sa première conférence de presse, Georges Pompidou reprend donc cette idée d'une réunion à six et esquisse même le style de ces futurs sommets, sans ordre du jour contraignant, et dont l'objectif serait de faire à nouveau progresser l'Europe. En fait se sera l'embryon du futur « Conseil Européen ».

Le 22 juillet, Maurice Schumann fait une proposition formelle, lors du Conseil des Ministres à Bruxelles. Bien entendu, à la Commission européenne, on est très attentif à cette initiative. On s'y prépare discrètement. Avec des sentiments mêlés. En effet, au sein du collège, se reflètent les contacts et les confidences des milieux diplomatiques partagés entre scepticisme et espoir raisonnable. Après tout, on sortait à peine de plusieurs années « de rancœur et de méfiance ». Je ne vais pas vous conter toutes les péripéties qui ont conduit aux deux journées des 1 et 2 décembre. Bien entendu, l'essentiel du travail était entre les mains des gouvernements, mais on doit également prendre en considération les contributions du Parlement européen et celles de la Commission européenne. Vous allez comprendre pourquoi, je vais mentionner explicitement le « Memorandum » rédigé par Raymond Barre, Vice-Président de la Commission. Il avait été adressé, le 12 février 1969, au conseil des Ministres, pour amorcer la réflexion sur une authentique « Union économique et monétaire ». Aux yeux de Raymond Barre, il serait indispensable de développer parallèlement et simultanément des actions sur deux plans qu'il jugeait, de surcroît, complémentaires. Dans une de ses notes, on trouve cette analyse fondamentale : « la solidarité monétaire et financière n'est acceptable que si chacun a son mot à dire sur ce que font ses partenaires. Inversement, les contraintes qu'implique la coordination des politiques économiques ne sont tolérables que si elles sont compensées par la certitude, – pour tout pays en difficulté-, de trouver auprès de ses partenaires aide et soutien immédiats ».

N'est-ce pas d'une étrange actualité ? En tout cas, à l'automne 1969, cela montrait bien de quelle manière il fallait aborder ce dossier complexe. C'est ce que l'on essayait de faire à Bruxelles, dans nos contacts avec les journalistes accrédités et avec certains interlocuteurs de la société civile, très intéressée par cet effort de sortir la Communauté européenne de son immobilisme. Voilà pour le travail préparatoire.

Partons, maintenant, pour la capitale des Pays-Bas. Dans les rues avoisinantes des bâtiments officiels, des délégations de plusieurs organisations avaient constitué des défilés pacifiques. Malgré le froid, des militants du Mouvement européen avaient été rejoints par un groupe de fonctionnaires européens, marchant aux côtés des jeunes fédéralistes ; ceux-ci brandissaient des pancartes du genre : « assez de bla-bla » - des actes ! ou bien : « Droit de vote aux citoyens ». Plus au chaud, dans le Ridderzaal, que se passait-il ? Disons que la mise en marche du scénario avait été un peu compliquée. Le Sommet se tenant à La Haye, l'hôte était le Premier Ministre néerlandais. Georges Pompidou était le seul Chef d'Etat, c'est donc lui qui a ouvert la séance inaugurale, à laquelle avaient été admis les journalistes et les photographes, ainsi que les conseillers de presse dont je faisais partie. Le Président de la République française usa de la formule de routine : « Messieurs ... » et il s'aperçoit tout à coup de la présence de Katharina Focke, secrétaire d'Etat aux affaires européennes, au côté du Chancelier Willy Brandt. Faisant sourire l'assistance, Georges Pompidou, reprend : « Ô pardon ! Madame ; Messieurs ... ». Après le Premier Ministre néerlandais, le chancelier Brandt et ses trois autres collègues exprimèrent ensuite leurs attentes et leurs propositions. Après ce premier round, la suite de l'ordre du jour est prévue pour le lendemain à 10 heures. La séance devait s'ouvrir avec un exposé du Président de la Commission, Jean Rey, qui traiterait des aspects plus spécifiquement « communautaires ». Cela avait évidemment un petit côté réducteur.

Il faut se souvenir que, dans l'entourage de Georges Pompidou, il y avait des conseillers qui avaient une conception plutôt « minimaliste » du rôle de la Commission européenne. Initialement contestée, Jean Rey savait que sa présence serait délicate à gérer. Discretion, certes, mais efficacité dans les coulisses, où Emile Noël, le Secrétaire général de la Commission, était largement associé à la rédaction des textes et où, par ailleurs, l'existence du Memorandum de Raymond Barre s'avérait très précieuse puisqu'elle inspirait en grande partie le projet d'« Union économique et monétaire ». A propos « de coulisses, elles furent – dans la soirée – le lieu privilégié des premiers échanges d'impressions souvent contradictoires. Il y avait les « modérément pessimistes » et les « raisonnablement optimistes ». Dans différentes petites salles avaient été organisés les points de presse des six délégations et, bien entendu, les deux les plus fréquentées étaient celles des Français et des Allemands. Bino Olivi, Porte-parole de la Commission parlait parfaitement le français et allait essayer de forcer les intentions de Paris ; de mon côté, ayant une bonne connaissance de la langue de Goethe, j'allai recueillir discrètement les commentaires du porte-parole allemand. Il avait été convenu de retrouver le Président Jean Rey, à son hôtel, au petit déjeuner du lendemain, pour le mettre au parfum et cadrer ainsi le contexte politique du Sommet. Pour respecter l'horaire, je vais juste reprendre quelques phrases du communiqué final. Celui-ci constatait que la communauté européenne était arrivée à un « tournant historique » et qu'il fallait donc « définir les grandes orientations de l'avenir ». Rappelant le Memorandum de Raymond Barre, il est décidé d'élaborer « un plan par étapes » en vue de la création d'une « Union économique et monétaire » - c'est, en fait le futur, « Plan Werner », du nom du

Premier Ministre de nos voisins Luxembourgeois. Dans le rapport du comité d'experts, qui comptait parmi ses membres, Bernard Clappier, Pierre Werner avait non seulement tracé les objectifs de la 1^{ère} étape de son PLAN à 3 étapes mais il avait osé évoquer, dans ses conclusions, les conséquences institutionnelles, c'est-à-dire, « la création de deux centres de décision, l'un, arrêtant la politique économique commune, l'autre, la politique monétaire commune, les deux soumises au contrôle du parlement européen. Cela convenait parfaitement à Bonn et beaucoup moins à Paris, d'autant que, dans le texte final, on y découvrait ce paragraphe « les transferts de compétence ... représentent un processus de signification politique fondamentale qui entraîne le développement progressif de la coopération politique. L'Union économique et monétaire » apparaît ainsi comme un ferment pour le développement de l'union politique dont elle ne pourra à la longue se passer. » Diable ; cela sentait le soufre ! Et, d'ailleurs, le mot « ferment » se trouvait déjà dans la « Déclaration Schuman », juste avant la dernière phrase qui précise que cette proposition du 9 mai 1950 « réalisera les premières assises concrètes d'une fédération européenne indispensable à la préservation de la paix ». En fait, le PLAN WERNER n'est pas allé très loin, en grande partie pour une série de raisons extérieures : la non-convertibilité du dollar décrétée par Nixon le 15 août 1971 ; la création du « serpent monétaire » en mars 1972 ; la crise pétrolière de l'automne 1973. Mais, vous avez senti que dès son lancement, le PLAN Werner, avait mis le doigt à l'endroit où ça fait mal, c'est-à-dire, le partage de la souveraineté. C'est ainsi que Pierre Gerbet a pu rappeler en 1984, - dans la 1^{ère} Edition de son ouvrage « La construction de l'Europe » - ce qu'il avait appelée « L'Europe inachevée ». Je cite rapidement sa conclusion : « Les gouvernements et les administrations ont voulu reprendre ce qui avait été délégué, « freinant le développement des organes indépendants, affirmant « la primauté du conseil des Ministres ou du Conseil européen où l'unanimité est de règle ». Le système a « glissé vers la coopération intergouvernementale ». C'est donc seulement « au prix d'un saut qualitatif » que, par voie de conséquence, le processus d'unification pourra confirmer les espoirs placés dans l'entreprise sans doute la plus originale et la plus féconde du siècle ». C'est cette situation que trouve Jacques Delors lorsqu'il assumait la présidence de la Commission, en janvier 1985. Connaissant ses convictions européennes, certains de ses amis furent déçus de sa modeste ambition de réaliser simplement un « grand marché ». En vérité, il avait fait le tour des capitales et il avait bien compris jusqu'où pouvait aller son ambition. Je me souviens de son passage à Strasbourg à l'automne 1984 pour prendre la température des parlementaires européens. Dans sa conversation avec Pierre Pflimlin, qui venait d'être élu Président du Parlement européen, il n'avait pas caché les limites de son futur programme, pour lequel il comptait en tout cas sur un appui fondamental des euro-députés. La réalisation du « grand marché intérieur » impliquait la stabilité des parités monétaires, stabilité assurée, certes, depuis la création du « Système monétaire européen » en 1979. Elle était le résultat de l'excellente collaboration de Paris et de Bonn, réalisée par le Président Valéry Giscard d'Estaing et le Chancelier Schmidt. Gouverneur de la Banque de France, Bernard Clappier joua là aussi un rôle important dans les négociations. Mais le « Système monétaire européen » devait connaître ses limites, dix ans après.

Cette prise de conscience fut alors suivie, en juin 1988, d'une initiative au Conseil européen de Hanovre. Nous y trouvons un nouveau tandem franco-allemand ; cette fois, François Mitterand et Helmut Kohl. Sans oublier le « troisième homme », Jacques Delors qui avait toute la confiance du Chancelier allemand. Celui-ci proposa de constituer un Comité d'experts qui serait chargé de faire un rapport pour évaluer les risques et les avantages d'une « Union économique et monétaire ».

A Bonn, le Ministre des Affaires Etrangères était tout à fait d'accord pour un tel projet, mais le Comité envisagé devrait – à ses yeux – être composé de professeurs d'université ou de politiques. L'approche de Jacques Delors était différente ; pour lui, il fallait que les gouverneurs des Banques centrales soient « dans le coup ». Finalement, le chancelier trancha et proposa de confier la présidence du COMITE à Jacques Delors. Même Madame Thatcher n'a pas senti venir le danger, puisqu'après tout – pensait-elle – il ne s'agit que ... d'une «évaluation» et d'un «Comité», un de plus ! Dans ses « Mémoires » elle écrit qu'elle espérait bien que « le Président de la Bundesbank et le Gouverneur de la Banque d'Angleterre empêcheraient l'émergence d'un Rapport qui donnerait une dynamique à l'Union économique européenne ». Voilà bien l'une des rares erreurs de Madame Thatcher. Vous connaissez la suite ; ce « Rapport Delors », du printemps 1989, constitua une pièce maîtresse du Traité de Maastricht. Il y avait effectivement les deux composantes dont avait rêvé Raymond Barre, le monétaire et l'économique, puisque l'on avait prévu à côté de la monnaie unique, un dispositif qui modifiait l'article 103 du Traité de Rome. Il s'agissait de mettre en place un processus de coordination et de surveillance des politiques économiques des Etats membres. Cela s'appelaient les « GOPE », c'est-à-dire, les « grandes orientations des politiques économiques ». Le rôle de la Commission aurait pu y être important ... Hélas, sur ce point, comme sur celui des déficits, certains gouvernements ont freiné et, c'est ainsi que, malgré les succès de l'Euro, l'«Union économique et monétaire» finit par être une sorte d'Union unijambiste, qui aborda les tempêtes et les crises de ces dernières années avec un handicap évident. Les eurosceptiques s'en donnent évidemment à cœur joie pour crier « haro sur le baudet » : « C'est la faute à l'EURO » ! « C'est la faute à Bruxelles » !

Sur le terreau des injustices, des inégalités et des inquiétudes, on peut évidemment semer beaucoup de déception et de colère. Dans les milieux proches des institutions européennes, on en est évidemment conscient. C'est le cas, aussi, d'un certain nombre de « Centres de réflexion » à Bruxelles. Mon ami belge, Pierre Defraigne, par exemple, a lancé récemment l'idée d'un « Contrat Social pour l'Euro ». Dans ce contexte, il soulève la lancinante question des dangers « d'une fracture entre l'Europe et l'opinion ». On ne peut pas se contenter, dit-il, d'enregistrer de réels progrès dans la gouvernance économique de la zone Euro, si l'on ne veille pas aux dérives possibles vers la déflation et le chômage.

En fait, mon intention initiale était de détecter, avec vous, quelques éléments de réponse dans l'ordre du jour du prochain conseil européen (des 23 et 24 juin) en me demandant, si nos Chefs d'Etat et de gouvernement arriveraient à faire rimer : compétitivité et solidarité, à cette occasion. Quant à l'aspect « politique étrangère », avec les deux rives de la Méditerranée en effervescence, je ne puis vous apporter de précisions utiles ; nous sommes dans l'actualité chaude.

Si j'ai donc renoncé à commenter davantage les futurs travaux du Conseil Européen, j'aimerais cependant vous éclairer sur d'autres sujets d'actualité, qui font polémiques. Je me suis dit que je pourrais au moins contribuer à clarifier certains concepts, et certains mots, actuellement utilisés dans une grande confusion. Voici, par exemple, ce que nous disent les rapporteurs de la Commission des Affaires européennes de l'Assemblée Nationale sur le « Gouvernement économique européen » (Rapport n° 2992) : « l'édification d'un « Gouvernement économique européen » et l'emploi de ce terme, par rapport à celui de « gouvernance » a des implications très importantes. Le concept de « gouvernance » qui a prévalu pendant plusieurs mois (...) fait référence, certes, à une amélioration de la coordination des politiques économiques (...) mais, renvoie plus à une méthode qu'à un véritable projet politique ». Voilà donc, un constat à approfondir.

Par ailleurs, la Fondation « Notre Europe » publie des « Notes » fort intéressantes. Par exemple, celle intitulée : « Méthode intergouvernementale ou méthode communautaire : une querelle sans intérêt ? » ; la réponse est dans la question ! Enfin, la « Fondation Robert Schuman » vient de sortir son « Rapport sur l'Europe » 2011, où le Président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, nous livre ses commentaires passionnants sur le 1^{er} bilan de la mise en œuvre du Traité de Lisbonne ; sur la conception de son rôle de Président ; sur l'avenir de l'Union européenne sur la scène mondiale, etc...

La dernière partie de mon propos, je voudrais la consacrer à la « Jeunesse », non par mode ou par facilité, mais par intime conviction, d'autant que j'ai plusieurs raisons de le faire aujourd'hui. La première raison, c'est que vous n'avez probablement jamais entendu parler du dernier paragraphe du communiqué de ce fameux Sommet de La Haye, que vous connaissez un peu mieux, depuis quelques instants.

En voici les 4 lignes : « toutes les actions créatrices et de croissance européenne, ici, décidées, seront assurées d'un plus grand avenir si la jeunesse y est étroitement associée ; cette préoccupation a été retenue par les gouvernements, et les communautés y pourvoiront ».

Ce texte parle de Communautés au pluriel et désigne évidemment la Communauté économique et Euratom, issues des Traités de Rome. Ce paragraphe sera à l'origine des premières initiatives de la Commission présidée par Jean Rey, en particulier, le Forum européen de la jeunesse. Cela aurait réjoui rétrospectivement Robert Schuman, car, comme nous l'a révélé l'ouvrage de Marie-Thérèse Bitsch intitulé : « Robert Schuman : Apôtre de

l'Europe (1953-1963) » ce volume contient de nombreux textes et documents, où les thèmes, concernant les jeunes, reviennent comme un leitmotiv. L'historienne n'a pas manqué de le souligner dans sa conclusion.

Du coup, et c'est ma deuxième raison, il ne faut pas s'étonner de l'importance des efforts déployés, - dans ce domaine, par notre Centre Européen Robert Schuman (CERS) que préside Jean-Luc Bohl, le Maire de Montigny-lès-Metz. Cela a été notre fierté, l'an passé, avec l'EPOPEE des JEUNES EUROPEENS, et nous entendons bien poursuivre, sur cette lancée, avec de fidèles partenaires. Je pense, en particulier, aux services compétents de la Commission européenne dont le mandat, je le dis sans malice, remonte, donc, à décembre 1969 ! L'opinion publique ignore souvent le travail accompli depuis tant d'années dans ce domaine. Je vais prendre un exemple récent, celui du rapport d'évaluation du « Programme Jeunesse en action », le « P.J.A. » auquel l'actualité nationale et internationale n'a évidemment guère réservé de place, ces dernières semaines. Avec Richard Stock, nous avons fait une rapide analyse que je voudrais vous résumer en quelques mots.

Le P.J.A. offre des possibilités qui n'existent nulle part ailleurs, que ce soit le concept de Service volontaire européen ou le soutien aux initiatives locales de jeunes, qui peuvent, ainsi, se familiariser pour la première fois avec la gestion de projets précis.

En effet, la particularité du P.J.A. est de soutenir directement les jeunes eux-mêmes et les projets qu'ils souhaitent initier. Les organisations de jeunesse considèrent que la participation à un projet soutenu par le programme « Jeunesse en action » a fortement renforcé leurs compétences, en matière de gestion de projets.

Dans le domaine de la participation et de la citoyenneté active, le P.J.A. est un outil pédagogique de premier plan pour stimuler l'intérêt des jeunes pour les réalités sociales et politiques européennes et induire un comportement civique fondé sur les valeurs européennes. On constate que les activités déployées dans ce cadre améliorent la vision qu'ont les jeunes de l'Union européenne. Le P.J.A. renforce largement la conscience sociale des participants et leur sens des responsabilités.

L'apprentissage non formel est encore un autre aspect essentiel de ce programme et constitue un atout important pour faciliter la transition entre le monde des études et la citoyenneté active.

A l'ordre du jour du Parlement européen de la semaine prochaine est inscrit une nouvelle initiative « Jeunesse en mouvement » qui devrait compléter cet effort dans le secteur des jeunes.

Tout cela est peu spectaculaire mais, très concret, et concerne de surcroît, des priorités comme la recherche d'un emploi, la lutte contre le chômage des jeunes. Vous devinez donc que nous sommes très attentifs aux débats budgétaires, en cours, avec l'espoir que le président Barroso n'aura

pas à déplorer, à la fin de l'année, des coupes sombres dans les crédits. La présence, cet après-midi, de deux députées européens, Nathalie Griesbeck et Doris Pack, nous rassure car, nous savons que l'une et l'autre sont très vigilantes sur ce point.

Je vais conclure. Du 9 mai 1950 au printemps 2011, à Scy-Chazelles, en passant par l'hiver 1969, à LA HAYE, la marche vers l'EUROPE UNIE n'est pas achevée. Robert Schuman nous avait avertis « l'Europe est un problème de générations. Il nous faudra du temps. Mais ce qui est préparé par les aînés n'est valable que si les générations nouvelles y apportent leur enthousiasme ». Ce fut le cas, l'an passé, les 8 et 9 mai, avec les 360 jeunes venus de tous les pays de l'Union européenne. Je leur avais proposé en conclusion une sorte de triptyque que je soumets à votre attention, cet après-midi ; le voici : « La confiance, qui nous met en marche ; La persévérance, qui renforce l'action ; L'espérance, qui nous maintient debout ! ». Et c'est bien une « Europe debout », qu'il nous faut, pour relever les défis d'aujourd'hui !